



PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU

N° 04/06/22

**Objet : Rapport de la Municipalité au Conseil général
sur la gestion de l'année 2021**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2021.

1 ADMINISTRATION GENERALE

10 Autorités

Conseil général

Le Conseil général a siégé 5 fois en 2021, soit les lundis 24 et 29 mars, 21 et 28 juin et 6 décembre 2021 à 20h15.

Au 1^{er} janvier 2021, le Conseil général est constitué de 70 dont 45 hommes et 25 femmes, alors qu'au 31 décembre 2021, suite aux nouvelles assermentations et démissions, le Conseil général est constitué de 66 conseillers dont 38 hommes et 28 femmes.

Bureau du Conseil après les nominations réglementaires du 24 mars 2021

Président	M. Philippe Stalder
Vice-Présidente	Mme Katia Barberis
Secrétaire (pas d'élection règlementaire)	M. Aurèle Etchegaray
Scrutateurs	MM. Elouan Chollet et Jean-Samuel Hofmann
Scrutatrices suppléantes	MM. Elisabeth Zbinden et Beatrice Glinz
Commission des finances et de gestion	Mmes et MM. Francine Dambach Corsten, Carole Vuffray, Michel Perey, Alain Bataillard, Cédric Blaser, Julien Bonjour et Pierre-Mael Fauchon.

Délégués des associations intercommunales

ASIME (Association Scolaire Intercommunale Morges et Environs)	Mme Martine Gloor-Chassot Suppléante : Mme Caroline Leiter
AVM (Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges)	Mme Marie-Annick Tzaut Pellissier, MM André Bonnefoy, Mathieu Perey, Jean-Jacques Blaser
ERM (Epuración des eaux usées de la Région Morgienne)	M. Tristan Perey

Municipalité

La répartition des dicastères est la suivante du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 :

Mme Anne-Chr. Ganshof , Syndique Remplaçant : M. Pierre-Alain Aigroz	Administration générale - Finances Relations extérieures
M. Pierre-Alain Aigroz , Municipal Vice-Syndic Remplaçant : M. Philippe Henriod	Bâtiments et domaines communaux Réseau d'eau potable (AVM)
Mme Maria-Pia Dubey , Municipale Remplaçant : M. Pierre Siegwart	Urbanisme - Police des constructions Ecoles - Plan canicule - Aînés
M. Philippe Henriod , Municipal Remplaçante : Mme Anne-Chr. Ganshof	Voirie et déchets - Réseau d'épuration Espaces publics - Transports publics
M. Pierre Siegwart , Municipal Remplaçante : Mme Maria-Pia Dubey	Sécurité et police - Affaires sociales - Parascolaire Services industriels - Concept énergétique Culture - Tourisme - Sport Communautés religieuses

Puis suite à l'élection de la nouvelle Municipalité du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021, la répartition des dicastères est comme suit :

M. Pierre Siegwart , Syndic Remplaçante : Mme Sylvie Nussbaum	Administration générale – Finances – Informatique - Contrôle des habitants – Parascolaire «La Vufflantine» - Relations extérieures
M. Philippe Henriod , Municipal Vice-Syndic Remplaçant : M. Yves-Alain Falcy	Routes - Voirie et déchets - Réseau d'épuration Cours d'eau - Espaces publics – Cimetière - Transports publics
M. Thierry Chollet , Municipal Remplaçant : M. Pierre Siegwart	Urbanisme - Police des constructions – Police – Défense incendie – Protection civile – Temples et cultes
Mme Sylvie Nussbaum , Municipale Remplaçant : Thierry Chollet	Enseignement primaire et secondaire – Passeport vacances – Affaires sociales – Affaires culturelles et sportives – Plan canicule
M. Yves-Alain Falcy , Municipal Remplaçant : Philippe Henriod	Domaines et bâtiments (Vignes, terrains, forêts et bâtiments) – Service des eaux – Tourisme – Sortie des retraités – Energies renouvelables

Les membres de la Municipalité siègent en principe chaque semaine, le lundi à 17h00, sous la présidence du Syndic/que.

Cela a représenté 22 séances ordinaires de Municipalité durant le premier semestre 2021 et 20 séances ordinaires durant le second semestre 2021.

Les membres de la Municipalité participent également à des assemblées, séances de travail et représentations en lien avec leur dicastère ou pour représenter la Commune.

Préavis de la Municipalité

La Municipalité a soumis 13 préavis au Conseil général en 2021 :

N°	Titre	Adopté le
01/03/21	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 11'000.00 pour l'achat d'un tableau interactif complémentaire pour notre collègue	29.03.2021
02/06/21	Comptes de l'année 2020	21.06.2021

03/06/21	Rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2020	21.06.2021
04/06/21	Fixation des indemnités aux membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026	21.06.2021
05/06/21	Demande d'un crédit de CHF 350'000.- pour le remplacement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires « Au Carolet – Ch. des Vignes »	21.06.2021
06/06/21	Révision des statuts de l'AVM (Association intercommunales d'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges)	21.06.2021
07/06/21	Révision du plan d'affectation communal	28.06.2021
08/12/21	Budget communal 2022	06.12.2021
09/12/21	Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026	06.12.2021
10/12/21	Demande d'autorisations générales : <ol style="list-style-type: none"> 1. De statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas. 2. De participations dans les sociétés commerciales et d'adhésions à de telles entités jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas. 3. De plaider. 	06.12.2021
11/12/21	Demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire	06.12.2021
12/12/21	Demande d'un crédit de CHF 20'000.- pour l'établissement d'un avant-projet en vue de la construction d'une crèche de 22 places et d'une variante incluant la construction d'une annexe au collège comprenant une salle spéciale (AC&M) et deux salles de classe supplémentaires.	06.12.2021
13/12/21	Règlement sur les émoluments du Contrôle des habitants	06.12.2021

11 Administration

Rôle électoral – Registre civique

Le 7 mars 2021, lors du premier scrutin de l'année, la Commune comptait 550 électeurs suisses (-18 par rapport au 1^{er} scrutin en 2020) et 54 électeurs étrangers (+8), soit un total suisses-étrangers de 604 électeurs dont 308 femmes et 296 hommes.

Bourgeoisie – Naturalisations

En 2021, 1 personne a obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Vufflens-le-Château par une procédure de naturalisation traitée par la Municipalité.

Gestion des archives

L'archiviste n'a pas été mandatée en 2021 pour la gestion des archives.

Les documents en pré-archivage sont stockés dans la Maison de Commune et les archives anciennes dans l'abri de protection civile.

Manifestations organisées par la Commune

1 ^{er} août 2021	Repas et soirée musicale du 1 ^{er} août
12 septembre 2021	Journée de Commune
18 novembre 2021	Sortie des aînés
18 décembre 2021	Apéro de Noël et vente des sapins
Décembre 2021	Fenêtres de l'Avent

De plus, le 13 mars a eu lieu la distribution de compost, le 14 juin la distribution du vin de commune. La réception des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois n'a pu être organisée au mois de mars 2021 suite aux restrictions sanitaires.

13 Personnel

La Secrétaire municipale et la boursière ont pris leurs retraites durant l'année après un total de 47 années au service de notre Commune.

Mme Marlyse Treyvaud	Secrétaire municipale, du 1 ^{er} juin 1988 au 30 novembre 2021
Mme Denise Piguet	Boursière communale, du 1 ^{er} décembre 2008 au 30 juin 2021

Ces deux postes ont été mis au concours et le personnel fixe se compose actuellement des 4 collaborateurs suivants :

Mme Melissa Champod	Secrétaire municipale, depuis le 1 ^{er} décembre 2021
Mme Thalia Joss	Boursière communale, depuis le 1 ^{er} juillet 2021
M. David Christin	Employé communal de la voirie, depuis le 1 ^{er} juin 2011
M. Philippe Vuffray	Employé communal des bâtiments, depuis le 1 ^{er} octobre 2013

14 Service des intérêts généraux

Associations régionales

ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges)

L'ARCAM représente 56 communes et plus de 180 entreprises membres.

Créée en 2009, l'association agit sur le territoire du district de Morges, auprès des Communes et des acteurs de la promotion économique et touristique. Ses activités sont réparties en 4 thématiques : Entreprise & Economie, Territoire & Mobilité, Tourisme, Développement régional.

Son mot d'ordre est : Pour un district uni, ouvert et dynamique !

Cette association est présidée par M. Bertrand Duperrex, Syndic de Vullierens et la direction est assurée par M. Olivier Bally.

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart aux assemblées de l'ARCAM.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, représente CHF 8.30/habitant.

UCV (Union des Communes Vaudoises)

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Actuellement 277 des 300 Communes vaudoises, soit 91%, sont membres de l'UCV.

Cette association est présidée par Mme Chantal Weidmann Yenny, Syndique de Savigny. La direction est assurée par M. Eloi Fellay.

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart aux assemblées de l'UCV.

Notre cotisation à cette association est composée d'un montant de base de CHF 650.- avec un complément de CHF 1.75/habitant.

AdCV (Association de Communes Vaudoises)

L'AdCV, qui compte 72 Communes membres à ce jour, est l'une des deux organisations faitières avec l'UCV qui défend les intérêts des Communes. Son but est de renforcer la responsabilité des Communes et défendre leur autonomie.

L'association est présidée par M. Michel Buttin de Mex et le secrétaire général M. Siegfried Chemouny.

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegwart aux assemblées de l'AdCV.

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, représente CHF 3.10/habitant.

Promotion de la Commune

Vufflinfos

Le Vufflinfos a été distribué fin janvier et fin août. Son impression couleur sur papier glacé est confiée à une imprimerie de Morges.

Les sociétés locales et divers groupements régionaux (Paroisse, Passeport-vacances, Protection civile district de Morges) sont invités à y insérer un article.

Site internet

Le site internet est régulièrement mis à jour. Il est une source d'informations diverses pour ses visiteurs.

Son guichet virtuel "AdminOnline" offre toujours la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives au niveau du contrôle des habitants et surtout de passer des commandes de bois de feu ou de vin de Commune lors des souscriptions ainsi que de s'inscrire à la Journée de Commune qui a lieu chaque année le 2^{ème} dimanche du mois de septembre. On constate une légère progression des personnes qui passent par ce guichet virtuel.

Page Facebook

La page Facebook « Vufflens-le-Château officiel » est régulièrement alimentée par les annonces de manifestations, les photos de ces dernières et des informations diverses.

15 Affaires culturelles et loisirs

Sociétés locales

Notre Commune compte 4 sociétés locales actives : Le chœur d'hommes « La Concorde », la Gym-dames, l'Association du Marché artisanal de Vufflens-le-Château et l'Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE). La Société de Jeunesse Vufflens-Chigny est actuellement inactive.

La Municipalité soutient les sociétés locales par des subventions annuelles et la mise à disposition gratuite des locaux communaux.

Autres sociétés/associations

La Municipalité soutient le Passeport-vacances Morges et environs en lui accordant CHF 85.- par enfant de Vufflens-le-Château (4 passeports en 2021). Mme Sylvie Nussbaum représente la Commune auprès de cette association.

16 Tourisme

Association Morges Région Tourisme

Le tourisme du district de Morges est géré par l'association « Morges Région Tourisme » créée en mai 2014 par 55 Communes du district.

Cette association est présidée par M. Yves-Etienne Kahn et dirigée par Mme Jacqueline Ritzmann. La Municipalité est représentée par M. Yves-Alain Falcy aux assemblées.

Morges Région Tourisme (MRT) promeut le concept du « Slow destination » avec une identité d'acteur incontournable du tourisme lent qui rallie tous les acteurs du tourisme autour du slogan « prendre le temps et savourer l'instant dans la nature, l'art de vivre, le patrimoine et la culture ».

Notre cotisation à cette association, basée sur le nombre d'habitants, représente CHF 3.--/habitant.

Autres

Notre Commune est également membre de Vaud Rando.

Chaque année, elle parraine également la Fête de la Tulipe en finançant un massif de 1'000 bulbes pour un montant de CHF 300.-.

17 Sports

La Municipalité soutient les clubs sportifs de la région qui en font la demande par un versement annuel de CHF 50.- par enfant du village membre. Un soutien pour 40 jeunes a été versé à diverses sociétés sportives.

Notre Commune participe également aux frais de fonctionnement de la piscine et de la patinoire de Morges à hauteur de CHF 2.55/habitant.

18 Transports publics

Les transports régionaux sont financés par les Communes du bassin versant selon un système de coefficients tenant compte de l'offre de transports pour chacune des Communes.

Notre participation s'est montée à CHF 86'250.-.

MBC SA

Les Communes le long de la ligne ferroviaire du Bière-Apples-Morges sont représentées au Conseil d'administration des MBC par Mme Marie-Christine Gilliéron, Syndique de Hautemorges et M. Vincent Jaques, Municipal de Morges.

19 Service informatique

Le budget informatique (abonnements et contrats de licence et maintenance de l'équipement) représente un montant de CHF 26'447.

2 FINANCES

La Commission de gestion et finances contrôle le budget et les comptes. De plus une visite en relation avec un poste budgétaire est organisée chaque année avec la participation de la Municipalité. Cette sortie n'a pas été organisée en 2021 en raison de la pandémie.

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 15'000.- par rubrique budgétaire :

- Compte 13.301 – Traitement du personnel – Charges de transition bourse et secrétaire municipale pour un montant de CHF 322'920.- (différence par rapport au budget de CHF 17'720, sachant que CHF 7'250.- sont refacturés à la Vufflantine, compte 13.436.1)

Autorisation de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :

- Pas utilisée

Autorisation d'acquisition de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas :

- Pas utilisée.

Autorisation de plaider :

- Pas utilisée.

3 DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrain

Nos surfaces agricoles et arboricoles représentent 14,93 hectares et sont louées aux entreprises agricoles de notre village.

32 Forêts

Nos forêts se situent dans les ravins de la Morges. Elles sont régulièrement entretenues. Elles permettent la vente de bois de feu. En 2021, 27 stères sciés ont été vendus aux habitants.

La gestion et l'exploitation de nos forêts sont gérées par le triage Ballens – Mollens.

33 Vignes

Notre vigne de 0,42 hectares situés en Jérusalem, est exploitée par Perey Vignerons-encaveurs. Elle est également appelée « Vigne des célébrités ».

Une vente du vin est réalisée par souscription et sa distribution est assurée à nos citoyens dans le courant de juin.

En 2021, 64 cartons de 6 bouteilles de vin blanc élevé par la Cave de la Côte à Tolochenaz et 55 cartons de 6 bouteilles de vin rouge élevé par Bolle et Cie ont été vendus aux habitants.

35 Bâtiments communaux

La grande salle de la Maison villageoise ainsi que le local du Blétru, situé dans l'abri de protection civile, peuvent être loués par les habitants à un tarif préférentiel.

La grande salle, le local du Blétru, la salle du Curbit et la salle du Conseil sont mis gracieusement à disposition des sociétés locales.

352 Maison villageoise

La maison villageoise a été utilisée pour la fête du 1^{er} août, pour les concerts Brassens en octobre ainsi que pour les séances du Conseil général.

353 Maison de Commune

La gestion de la location des 3 appartements est confiée à une régie immobilière.

354 Eglise

En automne a eu lieu l'inauguration de la réfection du clocher du Temple.

355 Complexe scolaire

L'entretien des extérieurs du collège est confié à un paysagiste de la place.

Des nettoyages complémentaires ont dû être réalisés pour la lutte contre le coronavirus.

4 TRAVAUX

41 Service de l'urbanisme

Le plan d'affectation communal (PACom), dont les travaux ont été entamés en 2020, a été finalisé durant le 1^{er} semestre 2022. Trois séances publiques ont été tenues pour informer de manière précise et exhaustive de la démarche. Le PACom a été adopté par le Conseil général le 28 juin.

42 Police des constructions

Police des constructions

La Municipalité fait appel à ses mandataires pour effectuer les contrôles de conformité des projets de constructions, des dossiers thermiques, des diagnostics amiante et toutes les mesures de prévention exigées par la législation ainsi que le contrôle final des constructions.

15 permis de construire/démolir, dont 3 pour des projets avec mise à l'enquête publique, ont pu être délivrés en 2021.

4 permis d'habiter/utiliser ont été délivrés en 2021.

Protection des arbres

7 autorisations ont été délivrées en 2021 pour l'abattage de divers arbres protégés selon les dispositions du règlement communal.

43 Routes

Le nettoyage des routes est effectué 1 fois au printemps au moyen d'une grande balayeuse. Les trottoirs et les bords de routes sont nettoyés 4 fois avec une balayeuse plus petite. Ces travaux sont effectués par des entreprises spécialisées.

Un véhicule multifonction a été acquis (chasse-neige, tondeuse).

Deux candélabres endommagés ont été remplacés, de même que le panneau «Vufflens-le-Château» suite à un accident.

Des équipements de récupération d'eau ont été réparés ou remplacés et un a été créé.

La chute d'un arbre a nécessité une intervention pour libérer la route.

44 Parcs, promenades, cimetière

L'entretien régulier est effectué par notre employé communal.

45 Ordures ménagères et décharge

Valorsa SA

Depuis 1969, la société Valorsa, située à Penthaz, a reçu le mandat, au travers d'une convention, d'aider notre Commune à gérer ses déchets. Comme pour les 95 Communes situées entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, notre Commune dispose d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation.

Le président de cette société est M. Jean-Daniel Luthi.

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod à l'assemblée générale de Valorsa. Il a participé à une séance.

En 2021, la hausse du tonnage constaté en 2020 s'est confirmée.

Quantités de déchets récoltés sur le territoire de notre Commune

Genre de déchets	2018/tonnes	2019/tonnes	2020/tonnes	2021/tonnes
Ordures ménagères	92.36	82.96	88.63	89.20
Déchets végétaux	121.00	181.00	180.40	166.50
Déchets méthanisables	72.49	78.25	85.67	95.45

La taxe déchets est restée fixée à CHF 85.- pour les habitants. Les entreprises ont été exonérées en raison de la pandémie.

Les parents de 14 jeunes enfants ont bénéficié de sacs gratuits pour un total de 108 rouleaux de 17 litres.

Une vente de sacs de compost a été organisée le 13 mars 2021. 44 sacs de 25 litres et 96 sacs de 40 litres ont été commandés.

Collecte des déchets méthanisables

En 2021, une moyenne de 96,85 kg de bio-déchets par habitant a été récoltée. A titre de comparaison, la quantité moyenne de déchets organiques livrés correspond à environ 59 kg par habitant sur un bassin de population de 300'000 habitants des Communes affiliées à Ecorecyclage.

Ces matières organiques sont une importante source d'énergie renouvelable. Elles sont valorisées et transformées en biogaz et en compost.

En 2021, grâce à la valorisation des organiques ménagers, nos habitants ont contribué à préserver 14,62 tonnes de CO₂, 1'211 tonnes d'éléments minéraux et oligo-éléments et 73'800 kWh d'énergie à réserves limitées.

Déchèterie intercommunale de Riond-Bosson (Morges)

La Municipalité est représentée par M. Philippe Henriod. Il a participé à 2 séances avec les représentants des communes concernées.

46 Réseaux d'égouts, d'épuration

ERM

Nous faisons partie de l'ERM (Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne) qui regroupe 14 Communes.

Cette association est présidée par M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens et dirigée par Feu Tony Reverchon.

La Municipalité est représentée M. Philippe Henriod au Conseil intercommunal. Il a participé à 2 séances et a assuré la Présidence pour une année à partir du 1^{er} juillet 2020.

Réseau communal

Un curage et passage de caméra a été réalisé dans le secteur 1, soit le bas du quartier de la Louye, le quartier du Mont-Blanc, les canalisations le long du MBC, la descente du Blétru et le collège.

M. Philippe Henriod a participé à l'assemblée générale annuelle de la protection des eaux du Boiron.

47 Cours d'eau et digues

Curbit

Suite aux travaux de la gare de Bussy, l'alimentation du Curbit a été coupée durant plusieurs mois, ce qui a engendré des inondations lors de la remise en fonction.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

51 Enseignement primaire

Etablissement primaire de Morges-Ouest

L'Etablissement primaire de Morges-Ouest a accueilli 931 élèves (+32 par rapport à 2020) provenant des Communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château. L'effectif global des élèves a été placé assez bas afin de garder de la place pour accueillir de nouveaux élèves en lien avec les constructions des quartiers Gare-Sud et Eglantine.

La Direction est actuellement assurée par M. Fabien Descoedres.

Classes du collège de Vufflens

Lors de la rentrée d'août 2021, notre collège comptait 73 élèves, dont 53 de Vufflens-le-Château.

Au mois de mars, le bonhomme hiver a été brûlé dans le cadre d'une manifestation organisée par les enseignants.

Le Noël des écoles a été annulé. Par chance, les activités et les camps au centre Marcel Barbey ont pu être maintenus.

ASIME

Au 31 décembre 2021, l'ASIME, Association scolaire intercommunale de Morges et environs, était composée de 10 Communes : Morges, Aclens, Bremblens, Chigny, Echichens, Lully, Romanel-sur-Morges, Tolochenaz, Vufflens-le-Château et Vullierens. Ces 10 Communes réunissaient 26'190 habitants. 2680 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME. 103 élèves de Vufflens-le-Château fréquentaient l'école publique.

L'association est présidée par M. Andreas Sutter, Syndic de Tolochenaz et Mme Sylvie Nussbaum est membre du Comité de direction. Le Comité de direction s'est réuni à 11 reprises durant l'année.

Le directeur administratif est M. Vincent Hacker.

Le Comité de direction traite essentiellement de la mise à disposition des locaux scolaires, de la gestion des transports scolaires, de l'organisation des camps, des devoirs surveillés et du cabinet dentaire.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal composé de 27 membres s'est réuni trois fois pour approuver les budgets et les comptes.

La Municipalité est représentée par M. Pierre Siegart au Conseil intercommunal.

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants : les parents, les professionnels de l'école, la société civile et les autorités.

Le Conseil d'établissement ne s'est pas réuni en 2021.

L'Association « La Vufflantine » accueil parascolaire

En février 2020 a été créée l'association « La Vufflantine », dont les membres sont les Communes de Chigny et Vufflens-le-Château, pour organiser la mise en place d'une institution d'accueil collectif de jour parascolaire de 48 places agréée par l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) avec une prise en charge des enfants de 7h00 à 18h30 (du lundi au vendredi).

Le Comité de direction se compose comme suit :

M. Pierre Siegwart, Vufflens-le-Château, Président

M. David Lenoir, Chigny, Vice-Président

Mme Valérie Wehrli Schenk, Présidente de l'APEVE

Mme Francine Dambach Corsten, Directrice de « La Vufflantine » jusqu'en juin 2021

Mme Iris Montero Javega, Directrice de « La Vufflantine » depuis juillet 2021

M. Dominique Vancoret, Directeur pédagogique

Chaque jour de la semaine, hors vacances scolaires, cette structure accueille une cinquantaine d'enfants.

Notre participation financière a été de CHF 66'798.-.

52 Enseignement secondaire

Au 1^{er} octobre 2021, l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre comptait 737 élèves.

La direction est actuellement assurée par M. Cyril Mignot.

58 Temples et cultes

La Municipalité, représentée par M. Thierry Chollet, a participé aux différentes assemblées des paroisses protestante (1) et catholique (1). Le culte de Noël des enfants et la collation ont dû être annulés en 2021.

Notre Commune a participé aux frais de service des organistes et à divers frais d'exploitation de salles de paroisses protestantes voisines pour un montant de CHF 892.-, ainsi qu'aux frais de cultes et aux investissements de la paroisse catholique pour un montant de CHF 5'121.-.

6 SECURITE PUBLIQUE

60 Police

Le maintien de la sécurité et de l'ordre public est assuré par la Police cantonale qui peut soutenir notre Commune avec les entités d'appui suivantes : Répondant de proximité, Poste mobile de gendarmerie, Gérant de sécurité, Gendarmerie mobile, Bureau de la législation, Radar, Prévention routière et Groupe judiciaire de la police de sûreté.

Durant l'année 2021, les infractions au patrimoine sont stables avec 4 vols par effraction et un vol de toboggan. Il est aussi à relever 2 accidents de la circulation avec quelques dégâts matériels.

Notre participation aux coûts de la Police cantonale se monte à CHF 167'632.- (décompte provisoire final péréquation 2021 plus décompte final 2020).

61 Police communale

La Municipalité mandate une entreprise de sécurité privée pour la surveillance des bâtiments communaux avec des rondes effectuées de nuit. Pour la prévention routière, elle installe régulièrement un radar notamment devant l'école et le long de la route villageoise.

L'entreprise de sécurité a coûté CHF 3'392.-.

62 Office de la population

Evolution de la population

Selon le relevé officiel, notre Commune comptait 896 habitants, dont 702 suisses et 194 étrangers au 31 décembre 2021.

Ces chiffres nous sont communiqués par le Canton en fonction du RCPers (Registre Cantonal des Personnes) à qui nous faisons parvenir toutes les mutations et d'Infostar (Registre de l'Etat civil) qui nous transmet les mutations d'état civil.

Les personnes dont la demande initiale de permis est en cours de traitement et celles au bénéfice d'un permis L de courte durée ne sont pas comptées dans cette statistique annuelle.

Nombre de mutations enregistrées durant l'année 2021 :

- 63 arrivées
- 48 départs
- 6 changements d'adresse à l'intérieur de la Commune
- 9 naissances
- 4 décès
- 5 mariages, 2 séparations, 4 divorces

Cartes d'identité et passeports

15 demandes de carte d'identité ont été traitées en 2021.

Les demandes groupées passeport + carte d'identité sont traitées directement par le Centre de biométrie à Lausanne.

65 Service Incendie et secours

SIS Morget

Le président du comité de direction est M. Yves Schopfer, Syndic de Vaux-sur-Morges et le commandant est le Major Thierry Charrey.

La Municipalité est représentée par M. Thierry Chollet au Conseil intercommunal (3 séances).

Le SIS Morget est composé de 24 Communes de la région morgienne et 218 sapeurs-pompiers volontaires.

En 2021, le SIS Morget est intervenu à 342 reprises (325 en 2020), ce qui représente plus de 3'000 heures d'intervention effectuées.

Notre participation financière à cette association, basée sur le nombre d'habitants, représente CHF 30.17/habitant (CHF 28.51/habitant en 2020).

Le SIS Morget a versé un loyer de CHF 6'600.- pour la location du local pompier situé vers l'abri de la protection civile du collège du village. Le local a été repris par la Commune en juillet 2021 suite à la dissolution du DAP (détachement d'appui de Vufflens-le-Château).

66 Protection civile

Protection civile District Morges

Notre Commune est intégrée à l'organisation du District de Morges. Elle regroupe les 62 Communes du district, soit un bassin de 86'038 habitants au 31.12.2021.

Le Comité de direction est présidé par M. Christian Franco, Municipal à Denges.

La Municipalité est représentée par M. Thierry Chollet au Conseil intercommunal (1 séance).

Le commandement de cette organisation est assuré par le Lt col Marc Dumartheray.

Notre participation financière, basée sur le nombre d'habitants, représente un montant de CHF 19.08/habitant (CHF 19.24/habitant en 2020).

67 Police du Commerce

Manifestations - Permis temporaires

En 2021, une autorisation a été délivrée en 2021 pour le Caf'conc organisé par M. Alexandre Fellrath les 29 et 30 octobre.

7 AFFAIRES SOCIALES

71 Service social

ARASMAC (y compris AJEMA)

L'ARASMAC, Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay, regroupe les 56 Communes du district de Morges.

Le réseau AJEMA est le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF). L'AJEMA est un but optionnel de l'ARASMAC auquel notre Commune a adhéré.

Le Comité de direction est présidé par Mme Valérie Induni, Syndique à Cossonay.

L'association est dirigée par M. Anthony Vieira.

La Municipalité est représentée par Mme Sylvie Nussbaum au Conseil intercommunal (2 séances).

Nos participations financières en 2021 se sont élevées à CHF 23'705.- pour l'ARASMAC (et divers) et CHF 84'450.- pour l'AJEMA (décompte provisoire 2020).

Les décomptes finaux 2021 nous parviendront dans le courant de l'année 2022.

FONDATION DE LA CÔTE

En tant que fondation de droit privé d'utilité publique, la Fondation de la Côte est chargée de mettre en œuvre, sur le district de Nyon et une partie du district de Morges, la politique d'aide et de soins à domicile et de déployer des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention découlant de la Loi sur l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD).

La Fondation de La Côte gère 9 centres médico-sociaux (CMS). Notre Commune est rattachée au CMS de Morges-Ouest.

Espace Prévention Morges-Aubonne

Rattaché à la Fondation de La Côte, l'Espace Prévention de La Côte est un acteur régional du dispositif de prévention et de promotion de la santé du Canton de Vaud.

Les EP s'adressent à tous, de la petite enfance aux seniors.

Notre participation financière, basée sur le nombre d'habitants, représente CHF 2.50/habitant.

72 Prévoyance sociale

La participation prévisionnelle de notre Commune à la facture sociale de l'Etat de Vaud pour l'année 2021 représente un montant de CHF 1'651'668.- (soit des acomptes réguliers pour un total de CHF 2'597'838, un trop payé définitif de CHF 1'170.- ainsi qu'un trop payé estimatif à rembourser de CHF 945'000.-), qui couvre les subventions assurance maladie, le Revenu d'Insertion (RI) et la participation cantonale à l'assurance chômage, les subventions et aides aux personnes handicapées, les prestations pour famille et autres prestations sociales ainsi que les bourses d'étude et d'apprentissage.

Le décompte final 2021 nous parviendra dans le courant de l'année 2022. Le décompte final 2020 a représenté un montant de CHF 1'566'340.-.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

AVM

La gestion de l'eau et la facturation de celle-ci aux particuliers sont assurées par l'AVM, Association intercommunale d'Alimentation en eau potable du Vallon de la Morges, pour les Communes de Hautemorges (village de Bussy-Chardonney), Chigny, Echichens (village de Monnaz), Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

Le Comité de direction est présidé par M. Charles-Henri de Luze, Syndic à Chigny. M. Yves-Alain Falcy est membre du comité de direction et délégué à l'assemblée générale de la SAGEP (SA de Gestion des Eaux du Penezzy).

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par Mme Sylvie Nussbaum et M. Philippe Henriod (2 séances).

L'eau fournie à notre population est exclusivement de l'eau de source qui provient de pompes dans notre région proche, soient les sources du Bois de St-Pierre (Service Intercommunal de Sévery-Vullierens), du Bochat (hauts de Bussy-Chardonney) et des forêts et plaine entre Froideville et Yens. Un complément est assuré par la ville de Morges via une station de pompage située à Echichens.

86 Energies renouvelables

En 2021, 44 demandes de subventions ont été soumises à la Municipalité dans le cadre du règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Le versement du subside n'intervient qu'une fois les travaux réalisés, sur présentation des factures.

CHF 26'453.- de subsides ont été versés en 2021 en relation après l'achat de 17 vélos à assistance électrique, 5 poses de panneaux solaires photovoltaïques, 1 remplacement de fenêtres, 1 remplacement de volets, 1 amélioration thermique, 2 poses de pompes à chaleur et une expertise CECB Plus.

CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

- vu le préavis N° 04/06/22 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission des finances et de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


d é c i d e

de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2021

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


P. Siegwart

La Secrétaire :


M. Champod



Adopté par le Conseil général dans sa séance du 27 juin 2022

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :


Ph. Stalder

Le Secrétaire :


A. Etchegaray